

Vendredi 9 janvier 2026

N° 1734



Mr Michel PICHARD, Maire de Ménéac
Le Conseil Municipal

*Vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année
Et vous convient à la cérémonie des vœux le
Vendredi 16 janvier 2026 à 20h00 à la salle des fêtes.*

Mairie de Ménéac: 02 97 93 30 68 - dgs@meneac.bzh



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année à partir du 15 janvier.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. J'ai désigné 1 agent recenseur par secteur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, Michel PICHARD



Ci-contre les 4 agents de la poste désignés pour faire le recensement sur la commune.

Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur. Leur travail d'agent recenseur a commencé depuis le 6 janvier pour le repérage des adresses.

Vous pourrez vous recenser **par internet** à partir du 15 janvier sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise par votre agent recenseur. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Inscription sur liste électorale

Vous habitez sur la commune de Ménéac et vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale? Pour pouvoir voter lors des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, vous avez jusqu'au mercredi 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne sur service-public.fr et jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour vous inscrire directement en mairie. Après ces dates, il sera trop tard !



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

EN JANVIER

DRY JANUARY®
#LeDéfiDeJanvier

JE FAIS UNE PAUSE D'ALCOOL
POUR

DIMINUER MA
CONSOMMATION
SUR LE LONG TERME

Journées « prévention alcool »

Lundi 19 & mardi 20 janvier 2026 - de 10h à 16h
Hall d'accueil du Centre Hospitalier de Ploërmel

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER

BROCÉLIANDE
ATLANTIQUE
GROUPEMENT HOSPITALIER
Ploërmel

ÉDITION SPÉCIALE
ÉCOLE St Jean-Baptiste 35.6762° N / 139.6503° E

MÉNÉAC

BOURGUIGNON
31 JANVIER 2026

PRIX

Adulte 13.50€
Enfant 7.50€
À emporter

INFO POUR RÉCUPÉRER

Lieu: Salle Polyvalente de Ménéac
Horaire: À partir de 17h jusqu'à 19h
Verre offert: Kir ou un sans alcool

Menu

Réservation auprès des élèves de l'école ou à la boulangerie Le Ticket de Pain ou chez Estelle coiffure

apei

Journées « prévention alcool »

À l'occasion du « Dry january » (ou janvier sobre en français), le Centre Hospitalier de Ploërmel organise deux journées d'information pour échanger sur la consommation d'alcool et les risques pour la santé en présence de la Ligue contre le cancer du Morbihan.

Le « Dry january » est un défi, individuel ou collectif, qui consiste à ne pas boire d'alcool pendant tout le mois de janvier.

Club de Karaté de Ménéac

Le premier trimestre de la saison sportive 2025/2026 a été, pour le club de karaté de Ménéac, très prometteur.

Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} compétition, les jeunes compétiteurs du club de karaté de Ménéac ont rapporté au total 17 médailles (12 en or, 3 en argent et 3 en bronze).

8 d'entre eux sont sélectionnés pour participer à la coupe ou au championnat de Bretagne.

Nous sommes fiers de ces jeunes plus particulièrement d'Abigaél MENIER, Lola MOSCOU, Maëlys PELMONT et Maël PIERQUIN. Leur persévérance et leur motivation, lors des entraînements au dojo, leur ont permis d'accéder sur le plus haut du podium avec une confiance et une attitude respectable vis-à-vis de leur adversaire lors de leurs combats.



Remerciements

*Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de Lucie LE BEAU, ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et toute la famille vous remercient pour votre présence, l'envoi de fleurs, de cartes ainsi que les messes. Un merci particulier au personnel de l'EHPAD de Ménéac pour sa gentillesse et son accompagnement.

*Toute la famille JACOPIN, remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Denise, par votre présence, dons, fleurs et messes. Merci également aux pompiers, le SMUR, le personnel de l'ADMR et les infirmiers.

Merci
pour tout

Paroisse : Dimanche 11 janvier messe à 9h30

Dimanche 18 janvier messe à 9h30

Directeur de la publication et de la diffusion : Michel PICHARD, Maire de Ménéac

Annonces à adresser à accueil2@meneac.bzh au plus tard le mercredi midi pour une parution le vendredi. Vous pouvez recevoir le flash par email en vous inscrivant sur www.meneac.bzh